



LE CANADA SE SOUVIENT

Les Forces armées canadiennes et la guerre du Golfe



INTRODUCTION

La guerre du golfe Persique au début des années 1990 est un conflit bien connu par de nombreux Canadiens. Plus de 4 000 membres des Forces armées canadiennes ont servi dans la région du golfe Persique en 1990-1991, dans le cadre de la coalition internationale de pays qui se sont regroupés pour faire sortir du Koweït les forces d'invasion de l'Iraq, un pays voisin. À la suite du conflit, et pendant plusieurs années, les Canadiens ont continué de servir pour appuyer les efforts de maintien de la paix dans la région et pour faire respecter l'embargo.

LE GOLFE PERSIQUE

L'Iraq et le Koweït sont des pays arabes voisins qui se trouvent au cœur du Moyen-Orient, une région riche en pétrole et imprégnée d'histoire. En fait, beaucoup d'historiens croient que la civilisation serait née dans le « croissant fertile », une région qui englobe le territoire situé entre le Tigre et l'Euphrate, deux fleuves traversant l'actuel Iraq.

L'Iraq et le Koweït ont accédé à l'indépendance au XX^e siècle. Cependant, la relation entre les deux pays n'a pas toujours été sans heurt. Les Iraquiens avaient longtemps cru que les terres constituant le Koweït faisaient en fait partie de l'Iraq et que les puits de pétrole koweïtiens exploitaient illégalement les champs pétrolifères iraquiens. À la fin des années 1980, les tensions se sont accentuées et les relations se sont beaucoup détériorées. Le 2 août 1990, la situation a atteint son point culminant quand l'Iraq a envahi le Koweït et a

rapidement pris le contrôle de ce pays voisin beaucoup plus petit.

LE MONDE RÉAGIT

Beaucoup de pays de la communauté internationale ont condamné le geste agressif et audacieux de l'Iraq. Peu après, le Canada s'est joint à une coalition internationale de 35 pays dirigée par les États-Unis afin de libérer le Koweït. Dans le cadre du mandat lié à une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) approuvant l'usage de la force, l'opération *Bouclier du désert* a permis d'augmenter les forces de la coalition dans la région du Golfe. La participation des Forces armées canadiennes aux efforts militaires dans cette région portait le nom de code opération *Friction*.

Le Canada a tout d'abord contribué aux efforts militaires en mer en août 1990, lorsque trois de nos navires de guerre ont pris la direction du golfe Persique afin de joindre une flotte de la coalition qui avait pour mission d'assurer la sécurité de la zone maritime au large de l'Iraq et du Koweït occupé. En octobre 1990, on a envoyé des CF-18 au Moyen-Orient prendre le contrôle de l'espace aérien au-dessus du Golfe. En novembre 1990, un quartier général interarmées a été établi à Manama, une ville de l'archipel de Bahreïn, pour les Forces armées canadiennes qui se trouvaient dans la région. Des unités de communications, de logistique et de sécurité, ainsi que des unités médicales canadiennes ont aussi joué bravement un rôle de soutien pendant la guerre du Golfe.

Les 16 et 17 janvier 1991, l'opération *Tempête du désert* a commencé lorsque les forces de la coalition ont lancé une campagne aérienne dévastatrice après qu'un délai final exigeant le retrait des troupes iraqiennes n'a pas été respecté. Par la suite, le 24 février, des unités blindées et d'infanterie ont entrepris une offensive terrestre qui a permis de repousser rapidement les Iraquiens hors du Koweït. Le mandat de libérer le Koweït avait donc été rempli, les forces de la coalition ont mis fin à l'offensive le 28 février et ont offert un cessez-le-feu que l'Iraq a accepté le 3 mars. La fin de la guerre a marqué la défaite de l'Iraq, mais le président du pays, Saddam Hussein, est demeuré au pouvoir pendant plus de 12 années, soit jusqu'à ce que la deuxième guerre du Golfe de 2003 le force à abandonner le pouvoir.

Après la fin de la guerre du Golfe, les troupes canadiennes sont demeurées dans la région dans le cadre d'une mission de maintien de la paix de l'ONU le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït, pour surveiller la zone démilitarisée entre les deux pays, enquêter sur les violations du cessez-le-feu et participer aux opérations de déminage. Au cours des années suivantes, le Canada a également joué un rôle dans le cadre d'une commission spéciale visant à chercher des installations de production d'armes biologiques, chimiques et nucléaires. Sur mer, les navires de guerre canadiens ont contribué à l'application des sanctions économiques imposées à l'Iraq après le conflit.

FAITS ET CHIFFRES

- Le fait que l'Iraq possédait des armes chimiques et biologiques ainsi que de gros missiles pouvant être utilisés pour attaquer les pays avoisinants a créé de très fortes tensions dans toute cette région en 1990-1991.

- Au plus fort du conflit, il y avait environ 2 700 membres des Forces armées canadiennes présents en même temps dans la région du golfe Persique.

- Le groupe opérationnel naval du Canada, constitué des destroyers NCSM *Terra Nova* et NCSM *Athabaskan* ainsi que du navire de ravitaillement NCSM *Protecteur*, a contribué au soutien des efforts de la flotte de la coalition dans la région. Cinq hélicoptères Sea King 443^e Escadron faisaient également partie de ce groupe.

- À partir des bases canadiennes « Canada Dry » situées au Qatar, des escadrons de chasseurs à réaction CF-18, avec à leur bord environ 500 militaires, exécutaient des missions de surveillance aérienne, d'escorte et de reconnaissance au combat. Pour la première fois depuis la guerre de Corée, les Forces canadiennes se sont engagées dans des opérations de combat air-sol lors d'un conflit.

- Le groupe de transport du Commandement aérien canadien a transporté du personnel et du matériel dans la région. Un des aéronefs canadiens a été utilisé pour des missions de ravitaillement en vol des forces aériennes de la coalition.

- Un hôpital de campagne du Canada comptant un effectif de 530 personnes a été établi à Al Qaysumah, en Arabie saoudite en février 1991. On y soignait des blessés de la coalition et des Iraquiens.

- Des soldats provenant d'unités telles que le *Royal Canadian Regiment* et le Royal 22^e Régiment ont assuré la sécurité d'installations canadiennes au Moyen-Orient en 1990-1991.



HÉROS ET ACTES DE COURAGE

Par un torride après-midi dans la ville de Koweït, un camion surchauffé a soudainement pris feu au sein d'un convoi de la coalition, déclenchant une série d'explosions dans lesquelles de nombreux soldats américains ont été blessés. Le capitaine Fred Kaustinen, commandant par intérim du 1^{er} Régiment du génie de combat, et cinquante de ses soldats sont alors immédiatement intervenus, afin d'assurer les soins d'urgence et l'évacuation sanitaire des blessés.

La guerre du Golfe fut la première fois que des membres féminins des Forces armées canadiennes ont participé aux combats. C'était particulièrement difficile pour ces pionnières de servir au Moyen-Orient, où les rôles traditionnels des deux sexes diffèrent largement de ceux au Canada.

Le NCSM *Athabaskan* a pris part à une mission risquée en février 1991 alors qu'il s'est porté au secours du USS *Princeton* qui avait été sérieusement endommagé par des mines irakiennes au large des côtes du Koweït. Naviguant sur des centaines de kilomètres en mer ennemie truffée de mines, l'équipage en alerte constante de l'*Athabaskan* a réussi à escorter un remorqueur de la coalition qui a pu ramener le navire de guerre américain en zone sécuritaire.

LES SACRIFICES

Les théâtres de guerre comme celui du golfe Persique au début des années 1990 sont des endroits dangereux. Il y a bien des risques qui vont au-delà d'une attaque ennemie ou des mines terrestres. Les incidents de tir ami, les accidents de véhicules et les répercussions psychologiques du service dans des conditions aussi stressantes peuvent avoir des effets néfastes graves pour le reste de la vie. Certains vétérans de la guerre du Golfe sont atteints de maladies débilitantes, notamment de

symptômes comme la fatigue chronique, les problèmes respiratoires et les douleurs musculaires.

Heureusement, aucun membre des Forces armées canadiennes n'a perdu la vie pendant la guerre du Golfe. Plus de 1 800 Canadiens ont toutefois perdu la vie pendant leur service militaire au cours des années d'après-guerre. Leur nom est inscrit dans le merveilleux *Livre du Souvenir Au service du Canada* qui se trouve à la Tour de la Paix, sur la colline du Parlement, à Ottawa.

PROGRAMME LE CANADA SE SOUVIENT

Au moyen du programme Le Canada se souvient, Anciens Combattants Canada encourage les Canadiens de tous âges à apprendre sur les sacrifices et les réalisations des vétérans du Canada en temps de guerre, de conflit et de paix, et à participer aux activités commémoratives afin d'aider à perpétuer l'héritage de ces vétérans pour les générations futures. Pour en apprendre davantage sur le rôle qu'a joué le Canada lors de la guerre du Golfe, consultez le site Web d'Anciens Combattants Canada à l'adresse veterans.gc.ca ou composez, sans frais, le **1-866-522-2022**.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Passerelle pour l'histoire militaire canadienne : www.cmhg.gc.ca
- Association des vétérans du maintien de la paix : www.cpva.ca
- Association canadienne des vétérans des forces de la paix pour les Nations Unies : www.cavunp.org
- Légion royale canadienne : www.legion.ca/fr

Cette publication est disponible dans d'autres formats sur demande.

